

GRANDEUR ET DÉCLIN DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE

L'État, qui n'y contribue plus, est le principal prestataire du programme !

Si l'on plaquait le parcours de l'assurance-chômage depuis son institution, il y a 62 ans, sur le parcours des forces progressistes pendant la même période, on verrait qu'ils coïncident. Les dizaines de milliers de chômeurs des années 1930, las de leurs conditions et de l'aide misérable de l'État, se sont rassemblés, ont manifesté, exigé et... gagné : en 1940, grâce à eux et sous l'influence de l'Angleterre et du *New Deal* de Roosevelt, le programme d'assurance-chômage voit le jour. Comme on part de rien, il s'agit d'un «réel progrès», malgré que «seulement 42% de la main-d'œuvre active canadienne est assujettie au nouveau régime», écrit Georges Campeau dans sa fresque historique et critique de cette politique.

Trente et un ans plus tard, en 1971, le régime est à son zénith : «Le champ d'application est étendu à 96% de la population active...». Est-ce un hasard si cette période coïncide avec un fort coup de vent progressiste mondial ? La suite est moins comique mais logique : le coup de vent retombé, le régime chute au rythme même de la montée triomphale du renouveau libéral. Résultat : en 1997, seulement «41% des travailleurs canadiens étaient admissibles à des prestations», note Campeau.



PHOTO JEAN-FRANÇOIS LEBLANC AGENCE STOCK

En 1993, les centrales syndicales mobilisent 45 000 personnes contre la réforme de l'assurance-chômage. De 1994 à 1996, elles réduisent la mobilisation, laissant les sans-emploi mener l'action (photo).

Le gouvernement passe à la caisse

En 1990, Mulroney décide que le gouvernement ne met plus une cenne dans le programme d'assurance-chômage. Hauts cris de Chrétien qui, porté au pouvoir, s'empresse de chauffer les bottines de Mulroney : prestations moins généreuses, moins nombreuses, de durées plus courtes, accessibilité réduite, baisse des cotisations pour les plus hauts salariés. Puis, détournement des fonds de l'assurance-chômage vers la formation professionnelle définie non par le chô-

meur mais par le gouvernement. Grotesque : le gouvernement ne contribue pas à la caisse, mais y pige à pleines mains (quarante milliards en sept ans) pour payer une partie de la dette nationale. Il devient ainsi le prestataire le plus vorace de la caisse des chômeurs, alimentée par... les plus bas salariés.

Or, c'est pour soutenir les chômeurs qu'existe l'assurance-chômage. Son détournement par le gouvernement fédéral est une violation de la constitution du pays, soutient notamment la CSN qui en a saisi la Cour supérieure qui doit entendre la cause au printemps 2003.

L'histoire bégaie

Depuis toujours, les adversaires de l'assurance-chômage radotent la même rengaine : ça coûte cher et ça rend le travailleur paresseux. «Plusieurs de leurs arguments gravitent autour du coût prohibitif du programme et de ses effets désincitatifs appréhendés sur la main-d'œuvre». Ainsi, à leurs yeux, «l'assurance-chômage crée le chômage...», note Campeau. *À noter* : un frère jumeau de cet argument est aujourd'hui largement utilisé contre l'idée du «revenu de citoyenneté». Trop cher et géniteur de paresse, dit-on.

Autre bégaïement : dès les années 1930, et très fréquemment jusqu'à nos jours, les oracles conservateurs clament à l'unisson que «le chômage découle essentiellement du manque de formation des demandeurs d'emploi, ce qui les empêche d'occuper des emplois créés par le secteur privé». Que les chômeuses et chômeurs fassent l'effort de se former et des emplois, tiens, ils en auront comme ça ! Bref, le chômage est une responsabilité individuelle et non collective. Le marché du travail s'en lave les mains.

Brasser la cage

Au terme de son observation à la loupe de l'évolution du programme d'assurance-chômage, l'analyste Campeau conclut que le régime canadien tend à s'harmoniser à ce qui en tient lieu aux États-Unis. Résultat : la règle de la solidarité fait place à celle du marché. Ce processus d'harmonisation, aux dépens des chômeurs, s'est accéléré avec la montée du libre-échange et de la mondialisation libérale sauvage.

Méditant devant la succession de progrès et de reculs sociaux depuis les années 1940, l'analyste Lorne Brown constate que «ce qui demeure, c'est qu'un changement social progressiste ne peut se faire qu'en passant par l'agitation, l'organisation et les luttes militantes». Dans ce cas, il y a du pain sur la planche. □

- **Georges Campeau**, *De l'assurance-chômage à l'assurance-emploi - L'histoire du régime canadien et de son détournement*, Boréal, 2001.
- **Lorne Brown**, *La lutte des exclus, un combat à refaire*, Écosociété, 1997.
- Le documentaire *Le vol de la caisse*, par **Éric Michaud** (Vent d'Est Films et 7^e Art distribution).